



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

/**/

- SEANCE DU 29 JUIN 2026 -

DEL : N°2026_06_062

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Sainte-Rose s'est réuni au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, Maire, en suite de la convocation faite par Monsieur le Maire le 23 juin 2026.

Nombre de conseillers composant le Conseil : 33

Nombre de présents (29)

Nombre de votants : (32)

Secrétaire de séance : Mme SERBER Christine

Présents (29) : BARON Adrien, Maire - YACOU Henri, 1^{er} Adjt - AMIREILLE-JOMIE Isabelle, 2^{ème} Adjt - SAVAN Fauvert, 3^{ème} Adjt - LOMBA-DIKA Lucienne, 4^{ème} Adjt - HILAIRE Joël, 5^{ème} Adjt - HÉRON-CARACASSE Jocelyne, 6^{ème} Adjt - MANETTE Guy, 7^{ème} Adjt - MARIAMOUTOU-HILAIRE Patricia, 8^{ème} Adjt - JOTHAM Henri, 9^{ème} Adjt - SURVILLE-BARLAND Gwen - PELLAN Reine - CRAIL Christophe - SERBER Christine - TRIVIAUX-FRÉNET Jean-Paul - RAYAPIN-BALONT Jacqueline - SAINT-ANDRE Patrick - MÉLANE-ROMAND Viviane - PICHÉ Floriane - PAJAMANDY Darry - RAGHOUBER Richard - DÉMUTH Annabel - LANDRE Rodolphe - TUYERAS Stéphane - LÉVI Mariette - NESTOR Luc - RUBENS Marie-Céline - RACON Nicolas - BAJAZET Sabrina-

Absents : (04) RÉPIR Jimmy - CÉVA Marianne - SOUNDOURAYEN Mendy - LAPIN Jim.

Procurations : TROIS (03) - RÉPIR Jimmy donne procuration à JOTHAM Henri ; CÉVA Marianne donne procuration à TRIVIAUX-FRÉNET Jean-Paul ; SOUNDOURAYEN Mendy donne procuration à SURVILLE-BARLAND Gwen.

OBJET : Adoption du Budget Supplémentaire (BS) 2026 – budget principal de la ville.

Exposé :

Le Budget Supplémentaire (BS) 2026 a pour objectif principal d'ajuster les prévisions du Budget Primitif en y intégrant les **résultats financiers définitifs de l'exercice précédent** (N-1) ainsi que les **Restes à Réaliser (RAR)** issus de la clôture comptable.

En conformité avec le cadre réglementaire de la nomenclature **M.57** (communes de 3 500 habitants et plus), le vote s'effectue par nature au niveau du chapitre budgétaire.

I. Reprise des Résultats de l'Exercice Précédent (N-1) & Restes à Réaliser (RAR)

La clôture de l'exercice précédent fait apparaître une situation saine et excédentaire :

- **Résultat d'exécution de la Section d'Investissement (Report au compte 001) :** Un excédent de +3 031 601,96 €.
- **Résultat d'exploitation de la Section de Fonctionnement (Report au compte 002) :** Un excédent de +11 399 809,56 €.
- **Restes à Réaliser (RAR) de l'exercice précédent :**

- **Dépenses engagées non mandatées : 2 085 532,35 €** (chapitre 21 pour 1 789 827,59 € et le chapitre 23 pour 295 704,76 €).
- **Recettes certaines non émises : 2 072 020,52 €** (allouées au chapitre 13).
- **Solde des RAR : Un besoin de financement de -13 511,83 €.**

II. Équilibre du Budget Supplémentaire 2026 par Chapitre

A. Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement consolidée s'établit à **39 367 168,37 €**. Les mouvements du présent BS portent sur un total de **1 462 979,93 €** de crédits votés en dépenses.

- **En Dépenses** : Inscription d'une proposition nouvelle de **+100 000,00 €** au titre du chapitre 68 (Provisions) et la constatation des flux d'ordres vers l'investissement : **1 188 997,93 €** (Chapitre 023) et **173 982,00 €** (Chapitre 042).
- **En Recettes** : Constat d'une recette réelle de **+600,00 €** au chapitre 74, combinée à une recette d'ordre de **583 028,00 €** au chapitre 042 et à l'affectation du résultat reporté cumulé (compte 002) à hauteur de **5 239 895,79 €**.

B. Section d'Investissement

La section d'investissement consolidée atteint **25 377 384,67 €**.

- **En Dépenses** : Intégration des Restes à Réaliser (RAR) pour **2 085 532,35 €** (Chapitres 20, 21, 23) et d'un mouvement d'ordre de **583 028,00 €** (Chapitre 040).
- **En Recettes** : Reprise des RAR de recettes pour **2 072 020,52 €** (Chapitre 13), complétée par les virements d'ordre de fonctionnement (Chapitres 021 et 040) pour **1 362 979,93 €**. Un ajustement comptable technique du solde d'exécution (001) est appliqué à hauteur de **-779 951,93 €**.

Il est proposé à l'assemblée de voter ce budget au niveau du **chapitre** pour chacune des deux sections.

De plus, conformément à la réglementation, l'assemblée délibérante réitère l'autorisation de procéder à des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de **7,50 %** des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il est précisé que les provisions de notre collectivité revêtent un caractère **semi-budgétaire**.

Le présent budget est soumis à votre approbation.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M. 57 (communes de 3 500 habitants et plus) ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2026 ;

Vu le Compte Financier Unique faisant ressortir les résultats d'exécution de l'exercice précédent ;

Vu le rapport de présentation du Budget Supplémentaire 2026 ;

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : De valider la reprise des résultats de l'exercice précédent constatés lors de la clôture :

- **Excédent d'exécution d'investissement (compte 001) : +3 031 601,96 €**
- **Excédent de fonctionnement reporté (compte 002) : +11 399 809,56 €**

Article 2 : D'adopter les prévisions modificatives et les reports du Budget Supplémentaire 2026, détaillés par chapitres comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le



ID : 971-219711298-20260630-2026_06_062-DE

Chapitre	Libellé du Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
002	Résultat de fonctionnement reporté	-	5 239 895,79 €
74	Dotations et participations	-	600,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 982,00 €	583 028,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	100 000,00 €	-
023	Virement à la section d'investissement	1 188 997,93 €	-
TOTAL	Mouvements réels et d'ordres du BS	1 462 979,93 €	5 823 523,79 €
	Excédent	4 360 543,86 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé du Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	-	-779 951,93 €
13	Subventions d'investissement (Restes à Réaliser)	-	2 072 020,52 €
021	Virement de la section de fonctionnement	-	1 188 997,93 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	583 028,00 €	173 982,00 €
20	Immobilisations incorporelles (Restes à Réaliser)	22 964,76 €	-
21	Immobilisations corporelles (Restes à Réaliser)	1 789 827,59 €	-
23	Immobilisations en cours (Restes à Réaliser)	272 740,00 €	-
TOTAL	Mouvements réels, d'ordres et RAR du BS	2 668 560,35 €	2 655 048,52 €

Article 3 : Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, le Conseil Municipal maintient l'autorisation accordée à l'ordonnateur d'effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.50 % des dépenses réelles de chaque section (hors dépenses de personnel).

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité et notifiée à l'association bénéficiaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe dans un délai de deux mois à compter de sa transmission à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, représentant de l'Etat et sa publication au Recueil des Actes Administratifs.

Certifié exécutoire

Sainte-Rose, le 30 juin 2026



Le Maire,

Adrien BARON

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le



ID : 971-219711298-20260630-2026_06_062-DE